

Objet de la sociologie

Autor(en): **Marmy, Emile**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **77 (1948)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Objet de la sociologie

I. Bien que la vie sociale soit un phénomène typiquement humain, on en trouve déjà comme une préfiguration dans le monde animal. Il existe chez certains animaux une vie de groupe, ce qui permet de parler, dans un sens analogique, de « sociétés » animales.

Les naturalistes distinguent deux types de sociétés animales. Le premier comprend les sociétés ou, pour employer un terme plus exact, les colonies d'animaux vivant dans un contact physique constant. Ce type se rencontre tout au bas de l'échelle animale, chez les protozoaires notamment, chez ces êtres microscopiques unicellulaires qui vivent dans l'eau reliés les uns aux autres. Le second type comprend les sociétés d'animaux formées d'individus qui ne sont pas reliés les uns aux autres par un contact physique constant. Les plus connues sont les sociétés d'insectes — fourmis, abeilles, guêpes, termites — avec, à leur tête, une reine. Des 500 000 espèces d'insectes connues, environ 3 pour-cent vivent en société. Parmi les autres animaux sociaux, on peut citer les castors, les loups, certains poissons, certains oiseaux, certains singes (babouins, macaques). Tout le monde connaît aussi l'instinct grégaire des moutons. Rabelais l'a illustré dans l'histoire des moutons de Panurge.

Cet aspect de la vie animale a été méthodiquement étudié durant ces dernières années. Il existe maintenant, du moins à l'état d'ébauche, une « psychologie » animale, une « *sociologie* » animale. La vie des abeilles et des fourmis a été l'objet d'observations particulièrement intéressantes.

II. Si certaines espèces seulement d'animaux vivent en société, chez l'homme, par contre, la vie sociale est un phénomène universel et constant. Les manifestations de cette vie sociale sont si nombreuses et si variées qu'il est difficile de les énumérer toutes et de les classer : cette tâche est justement celle de la sociologie. Nous allons en indiquer les principales en nous basant sur l'observation purement empirique.

1. Pour mener une vie de groupe, il faut être plusieurs. Le groupe humain fondamental est donc celui qui a pour but la multiplication des êtres humains. Ce groupe est la *famille*. La famille a toujours existé dans la société humaine. On ne connaît pas de peuples d'où elle ait été absente. La *sociologie de la famille* suppose tout d'abord, comme condition préliminaire, l'histoire de la famille à travers les âges, chez les différents peuples et dans les différentes civilisations. La famille ne présente pas la même physionomie chez les Egyptiens, chez les Hébreux, chez les Romains et chez les Américains d'aujourd'hui ; ni même chez les Américains et chez les Chinois ou les Russes de nos jours. Cette enquête montre qu'il a existé et qu'il existe différents types d'organisation familiale : il revient à la sociologie de les décrire et de les classer.

La famille, au sens strict du mot, comprend les parents et les enfants. Son fondement est le mariage. Il revient aussi à la sociologie de décrire l'institution du mariage dans ses diverses manifestations, de même que les différents modes de préparation au mariage (cour, fréquentations).

On peut considérer comme une extension de la famille la « maison », c'est-à-dire l'ensemble des occupants de la maison familiale, maîtres et serviteurs.

L'extension biologique de la famille est la parenté, parenté proche et parenté éloignée, par consanguinité et par affinité. Il existe différentes manières de computer la parenté (par exemple les types de descendance bilatérale, unilinéaire, mixte).

Un problème important de sociologie familiale est celui de la famille moderne dans la civilisation occidentale. Les conditions économiques, sociales, morales, juridiques ont amené dans cette civilisation une désintégration de la famille. La connaissance de ces conditions sociologiques est indispensable à tout effort de réforme de la famille, public ou privé.

2. La famille est la plus fondamentale des sociétés dites naturelles. La plus parfaite des sociétés naturelles est celle qui surgit, sur un territoire déterminé, du groupement des familles dans une unité supérieure, c'est-à-dire la société civile, ou l'Etat comme on l'appelle depuis le XVI^e siècle. Etablir les différences qu'il y a entre la patrie, la nation, l'Etat ; discuter l'origine de l'Etat, son but, ses fonctions, sa structure, en particulier le rôle de l'autorité ou du gouvernement dans l'Etat ; décrire et classer les différents types d'Etat, ou ce qu'on appelle les formes de gouvernement ou encore les régimes politiques que l'on rencontre chez les peuples, des peuples primitifs (le clan) jusqu'aux grandes civilisations modernes : voilà quelques-uns des sujets principaux de la *sociologie politique* (« politique » veut dire : qui se rapporte à la cité ou société civile). Comme le régime politique qui a prévalu à l'époque moderne dans notre civilisation occidentale est la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ; comme ce régime tend maintenant, dans cette même civilisation, à faire place au régime totalitaire, il est évident que ces deux formes de l'Etat occuperont longtemps le sociologue.

3. A leur tour, les Etats peuvent se grouper entre eux pour former une société internationale. Les deux essais modernes dans ce sens sont la Société des Nations, née après la première guerre mondiale, et les Nations-Unies, nées après la deuxième guerre mondiale. On semble encore très éloigné de l'unification politique du genre humain. La *sociologie internationale* n'en constitue pas moins une branche importante, et nouvelle, de l'étude de la société.

4. L'homme vit d'abord de pain. Il se procure ce pain par son travail ou avec son argent. L'argent, au sens large du mot, le travail, les biens matériels : ces réalités donnent naissance à son activité économique. Et comme l'homme est par nature un être sociable, son activité économique prendra nécessairement une forme sociétaire. De même qu'il y a plusieurs régimes politiques possibles, de même l'histoire atteste qu'il y a plusieurs régimes de la propriété ou plusieurs manières de posséder les biens matériels, de les produire, de les répartir. L'époque moderne a été caractérisée par le régime dit capitaliste, dans lequel les hommes se répartissent économiquement en deux classes : ceux qui détiennent les moyens de production et ceux qui louent aux premiers leur travail moyennant une rétribution appelée salaire. Ce régime a donné naissance à la « question sociale », qui est fondamentalement une rupture d'équilibre entre

les deux classes, l'une démesurément avantagée, l'autre démesurément désavantagée. L'antithèse du régime capitaliste est le régime collectiviste (socialisme, communisme) dans lequel la propriété passe, à des degrés divers, entre les mains de l'Etat. La doctrine de l'Eglise catholique préconise un régime qui se tient entre ces deux extrêmes : elle est en faveur de la propriété privée (contre le collectivisme), mais à l'avantage du grand nombre, et non seulement d'un groupe de privilégiés (contre le capitalisme individualiste libéral) : ces problèmes sont l'objet de la *sociologie économique*.

5. Si l'homme vit d'abord de pain, il ne vit pas seulement de pain. Il vit aussi, et par-dessus tout, de la « parole de Dieu ». S'il a une activité économique, qui le met en rapport avec le monde de la matière situé au-dessous de lui, il a aussi une vie religieuse, qui le met en rapport avec le divin situé au-dessus de lui. On peut définir la religion : l'ensemble des croyances, des règles de conduite et des rites qui gouvernent les relations de l'homme avec la Puissance ou les Puissances considérées comme transcendantes à lui. La vie religieuse de l'homme n'est pas seulement individuelle. Elle prend partout une forme sociale. Elle s'organise, elle s'incarne dans des institutions, sociétés, sectes, Eglises, Ordres religieux, etc. L'étude de cette vie sociale religieuse fait l'objet de la *sociologie religieuse*, branche qui en est encore à ses débuts, mais qui est appelée à se développer de plus en plus et qui est d'un intérêt passionnant. La sociologie religieuse générale considère le phénomène religieux dans toute son universalité : elle suppose donc une étude comparative des religions, soit les religions des peuples primitifs, soit les grandes religions universelles (christianisme, hindouisme, islamisme, judaïsme, etc.). La sociologie religieuse spéciale considère telle religion particulière ou même telle famille religieuse à l'intérieur de la même religion (par exemple catholicisme et protestantisme).

Il faut faire à ce propos une remarque importante. L'étude sociologique de la religion est purement empirique et philosophique. Elle a pour but de décrire et de discuter rationnellement le fait social religieux, non de se prononcer sur la vérité de telle religion. Dans le cas d'une religion surnaturelle révélée, comme l'est le christianisme, la sociologie s'arrête aux portes du mystère. L'Eglise du Christ n'est pas une société au sens des « sociologues » : elle est une société dans un sens transcendant et analogique. L'étude de cette société dans sa nature intime est l'affaire du théologien, non du sociologue. Il en est de même de la psychologie. La psychologie est une science humaine rationnelle. Une psychologie de la foi, par exemple, est chose à proprement parler impossible. Ce qui est possible, c'est une psychologie du croyant parce que dans le comportement du croyant il y a certains actes accessibles à la raison naturelle.

La famille, la société civile politique, la vie internationale, la vie économique, la religion : tels sont les domaines principaux (objet matériel) de la sociologie dans l'état actuel de cette science. L'aspect particulier (objet formel) sous lequel ces différents domaines sont envisagés par le sociologue est leur caractère social. C'est en tant qu'ils sont des faits sociaux qu'il s'y intéresse.

D^r EMILE MARMY.